

Des formations au digital media et à l'industrie graphique

RÉF | 8815

OBJECTIFS ET CONTENU

Objectif

Vous aider à clarifier votre projet professionnel et de formation.

Contenu

Découvrir différents métiers de ce secteur et l'offre de formations détaillée : les différences entre elles, les conditions d'inscription, la manière de s'y préparer... Poser des questions aux intervenants.

PUBLIC VISÉ

Toute personne désireuse d'en savoir plus sur les métiers et formations professionnelles du domaine.

FORMATIONS CONCERNÉES

Pour s'informer et postuler

- **Conducteur | Conductrice de presse offset (imprimeur offset)** - Bruxelles Formation - BF digital cepegra
- **Chaîne graphique** - Bruxelles Formation - BF digital cepegra
- **Photo numérique et retouche** - Bruxelles Formation - BF digital
- **Graphic Designer** - Bruxelles Formation - BF digital
- **Motion Designer 3D** - Bruxelles Formation - BF digital
- **Opérateur | Opératrice de presse digitale, lettré, poseur** - Bruxelles Formation - BF digital cepegra
- **After effects** - Bruxelles Formation - BF digital
- **Opérateur | Opératrice de finition des imprimés offset** - Bruxelles Formation - BF digital cepegra
- **Tournage et montage vidéo avec un smartphone** - Bruxelles Formation - BF digital
- **Construire et personnaliser son site web avec WordPress et html CSS** - Bruxelles Formation - BF digital

Pour s'informer uniquement

- **Vidéo numérique pour le Web** - Bruxelles Formation - BF digital

ORGANISATION

Date

Le mercredi 6 octobre 2021 à 14h00

Lieu

Par vidéo-conférence.
L'adresse internet sera indiquée sur votre invitation dès que votre inscription sera validée.

EN PRATIQUE

Comment m'inscrire?

- En ligne : l'inscription est accessible aux membres connectés de Dorifor.
- comment_minscrire_antenne_actiris
- À la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires). En juillet et en août, jusqu'à 15h30.

